



Motion

La Chambre des Députés,

- rappelant qu'en date du 6 mai 1999 la Chambre des Députés s'est exprimée dans un vote unanime en faveur du projet de loi 4545 relatif à l'aménagement d'une salle de concert pour jeunes sur la friche industrielle de Belval-Ouest à Esch-sur-Alzette,
- insistant sur une politique de régionalisation et de décentralisation en matière d'infrastructures culturelles,
- considérant que la loi du 2 juin 1999 relative à ladite salle de concert n'a pas été exécutée jusqu'ici,
- constatant que le gouvernement semble avoir modifié ses vues sur la conception de ladite salle de concert,
- persuadée de la nécessité de mettre à la disposition des amateurs de la musique populaire les lieux adéquats pour l'organisation de concerts de grande envergure,
- considérant que la salle de concert du Kirchberg poursuit un but complètement différent et ne se prêtera guère à l'organisation de concerts de musique populaire du type "Rock",

invite le Gouvernement

- à saisir, le cas échéant, la Chambre des Députés d'un nouveau projet de loi dans les plus brefs délais, s'il y a lieu d'adapter l'enveloppe budgétaire initialement prévue selon les règles à adopter conformément aux discussions menées au sein de la Commission du contrôle de l'exécution budgétaire;
- à veiller à ce que la mise à disposition du public d'une salle de concert pour jeunes sur le site d'Esch/Belval soit traitée par le Gouvernement de façon prioritaire.

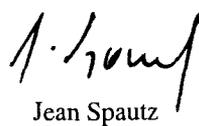
Motion adoptée par la Chambre des Députés
en sa séance publique du 7 décembre 2000

Le Greffier,



Pierre Dillenburg

Le Président,



Jean Spautz